



## Écho des villes

À travers cette action, la Ville d'Orléans souhaite promouvoir un équilibre dynamique entre l'animation du centre-ville, en lien avec sa volonté générale de rendre la capitale métropolitaine attractive et vivante, et la nécessaire préservation de la tranquillité des riverains.

Le dispositif intègre comme en 2018, outre les week-ends et jours fériés, tous les soirs du 29 avril au 11 mai 2019 afin de couvrir les Fêtes johanniques (manifestation inscrite à l'inventaire du patrimoine immatériel en France). Par ailleurs, les dimanches-lundis-

mardis-mercredis soir sont maintenus en dehors du dispositif pour ménager la tranquillité des riverains aux mois d'avril et octobre.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la Charte et d'en assurer le respect, la Ville se mobilise en :

- assurant, en lien avec la Préfecture, le suivi administratif des établissements ;
- mobilisant fortement la Police municipale dans le quartier Bourgogne en soirée, prioritairement par des patrouilles à pied avec auxiliaires canins ;

- participant aux opérations conjointes de sécurité avec la Police nationale et sous réquisition du Procureur de la République ;
- poursuivant sa politique de lutte contre les incivilités liées à l'ivresse publique et manifeste ;
- poursuivant son travail de sensibilisation et de médiation vis-à-vis des étudiants, sur le terrain, via le dispositif Noct'ambules notamment.

Pour en savoir plus :  
[www.orléans-metropole.fr](http://www.orléans-metropole.fr)

## Metz clame : CHUUUT!

*Durant un mois, en juin dernier, la Ville de Metz a mis en place la campagne de communication « Chuuut! Je dors » visant à sensibiliser les clients des cafés, bars et restaurants aux nuisances sonores. La municipalité compte bien ainsi faire baisser le bruit au sein de son centre-ville de plus en plus animé notamment en période estivale.*

de Metz, affilié à la Fédération Nationale des Cafés Cultures ([www.bar-bars.com](http://www.bar-bars.com)).

En effet, le soir, le bruit se répercute sur les façades des bâtiments qui font caisses de résonance et les conversations, même à un volume raisonnable, prennent de l'ampleur.

Ce phénomène est particulièrement nuisible en été quand les habitants ouvrent leurs fenêtres à la recherche d'un peu de fraîcheur.

Les affiches de la campagne « Chuuut! Je dors », montrant un hibou à moitié endormi sur fond bleu nuit, ont été installées durant tout le mois de juin. La ville et ses partenaires ont pour objectif de faire en sorte que les clients des établissements de nuit éviteront de hausser la voix et respecteront un peu plus les riverains désireux de tranquillité. Des affichettes et sous-bocks imprimés ont également été distribués aux commerçants de la cité messine afin de compléter ce dispositif.



Bruits de clientèle dans la rue, éclats de voix provenant de rassemblements, tapages... les nuisances sonores, diurnes et surtout nocturnes, causées sur la voie publique, sont visées par l'action de sensibilisation lancée par la Ville de Metz, en partenariat avec le regroupement de patrons d'établissement, le collectif Bar-Bars

